DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

### REPUBLIQUE FRANCAISE N°2021-288 LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

**COMMUNE DE CASTELNAUDARY** 

Matière : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

Sous matière: ENVIRONNEMENT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **OBJET:**

OPERATION VILLE
DURABLE N°202106-RÉNOVATION
DE LUMINAIRES
POUR L'ANNÉE
2022 - DEMANDE
DE SUBVENTION
AUPRÈS DU
SYADEN

Séance du Conseil Municipal du lundi 15 novembre 2021 Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents: Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Bruno PERLES, Delphine SANTINI, Préscillia GRANIER, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Martine LACOMBE

Formant la majorité des membres en exercice

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU : 09 NOVEMBRE 2021

AFFICHAGE EN DATE
DU: 2 3 NOV. 2021

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU 24 NOV. 2021

Procurations: Élisabeth ESCAFRE Donne procuration à Sabine CHABERT, Régine SURRE Donne procuration à Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Michel RATABOUIL Donne procuration à Brigitte BATIGNE, Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à Evelyne GUILHEM, Agnès SOULIER Donne procuration à Hélène GIRAL, Audrey GAIANI Donne procuration à Chantal BARTHES,

**Absents excusés**: Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Michel RATABOUIL, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER, Audrey GAIANI

Secrétaire: Madame Sabine CHABERT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'opération « Ville Durable », une convention d'éclairage public a été adoptée par délibération n°2014-24 en date du 29 Janvier 2014 en partenariat avec le SYADEN.

A cet effet, la commune de Castelnaudary souhaite poursuivre la rénovation et le remplacement de certains candélabres situés dans différents quartiers de la ville.

Le SYADEN propose des aides d'investissement pour l'éclairage public à hauteur d'un maximum de 40% du coût des travaux avec un plafond de 50 000€.

Une demande de subvention va être effectuée auprès du SYADEN pour les rues suivantes : rue Matisse et le Moulin du Cugarel.

Pour l'année 2022, ce sont 26 points lumineux vont être changés par des éclairages LEDS dans la poursuite des remplacements des années précédentes.

Le matériel étant remplacé en régie par le service Electricité de la Ville, seul le coût de la fourniture est pris en compte dans cette demande de subvention, soit un montant de 19 630 €HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement ci-dessous :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.	
Remplacement de luminaires	19 630 €	Syaden Ville	7 852 € 11 778 €
TOTAL	19 630 €	TOTAL	19 630 €

# LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à poursuivre la rénovation et le remplacement de l'éclairage public de la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du SYADEN.

#### ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 15 novembre 2021

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le 24 NOV 2021 Certifiée executoire par réception en Préfecture le :

Par publication le : 2 4 NOV 2021 Par délégation,

Le Directeur Général des Service

Nicolas NAYRAL

Envoyé en préfecture le 23/11/2021

Reçu en préfecture le 23/11/2021

Affichė le

ID: 011-211100763-20211115-DB2021288-DE